Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260625-C2026_073B-DE

Conseil Communautaire du 25 juin 2026 Délibération n°C_2026_073

L'an deux mille vingt six, le vingt cinq juin à 18 heures 00 le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 juin 2026, s'est réuni à siège OBC - Malestroit sous la présidence de Mme Gaëlle STRICOT

Séance publiée le : 19 juin 2026

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 49

Etaient présents (36) :
STRICOT Gaëlle, COWET Vincent, GENOUEL Fabrice, HOURMAND Sylvie, MARCY Christelle, GUEGAN Rozenn, NAEL David, LE POGAM Marion, HERVE Muriel, FEUTELAIS Pierrick, MARTIN Dominique, DE CHABANNES Alain, GICQUEL Erwan, JEHANNIN Pascal, HOUSSIN Yvette, PIEL Mickaëlle, QUESNEL Maxime, RENIMEL Pascal, GUILLEMOT Sylvie, VAUCELLE Eric, GUILLERME Gwen, HANGOUET Françoise, ROUGIE Alexandre, BALAC Loïc, GOURMIL Nathalie, HOUEIX Marie-Claude, BELLEC Patrice, HURTEBIZE Didier, BONCHE Nancy, HERRY Marie-Hélène, BOULO Ludovic, BOUDART André, GOIRAND-COTAR Sylvie, LE GOUE Mickaël, GUYOT Tony, MONNIER Gaël

Absents ayant donné pouvoir (12) :
GUE Thierry donne procuration à HOUEIX Marie-Claude, JOSSE Pascal donne procuration à MARTIN Dominique, LORIOT Viviane donne procuration à GUILLEMOT Sylvie, TARLET Raphaël donne procuration à NAEL David, METAYER Cassandre donne procuration à COWET Vincent, RODRIGUEZ Paul donne procuration à PIEL Mickaëlle, FLAGEUL Marie donne procuration à GENOUEL Fabrice, GICQUELLO Bruno donne procuration à HANGOUET Françoise, GUIHARD Jean-François donne procuration à STRICOT Gaëlle, YHUEL Yann donne procuration à CRESP Emmanuelle, CHEDALEUX Sylvie donne procuration à LUCAS Aurélie, BRAUD Maurice donne procuration à BONCHE Nancy

Absents excusés (1) :
MICHEL Rémi

Secrétaire de séance : M. Alain DE CHABANNES

Objet : - Economie - Parc d'Activités du Val Coric Ouest (Guer) tranche 3 - Vente du lot 8 à la société Guer-Coët Automobiles

Madame la Vice-présidente informe le conseil communautaire que Monsieur Fabrice Morin, dirigeant du garage Guer Coët Automobile, installé à Guer, a sollicité la communauté de communes pour l'acquisition du lot 8 de la tranche 3 du parc d'activité du Val Coric Ouest à Guer d'une surface d'environ 456 m². Cette parcelle est contigüe à son garage et cette acquisition lui permettra de faciliter le passage entre son site actuel et sa nouvelle installation sur le parc d'activités du Val Coric Ouest.

Elle propose ainsi la vente du lot 8 à cette société, selon les modalités suivantes :
- Une surface d'environ 456 m² à extraire de la parcelle YA 165, sur le parc d'activités du Val Coric Ouest – tranche 3 à Guer,
- au prix de 45 € HT/m² suite à l'avis des domaines du 11 juin 2026 et conformément à la délibération B.2025-47 du 4 décembre 2025 fixant les tarifs des terrains sur les parcs d'activités communautaires.

Le conseil communautaire est invité à se prononcer sur :
- **LA VENTE à la société Guer Coët Automobile, ou à toute personne morale pouvant s'y substituer, du lot 8 de la tranche 3 du parc d'activités du Val Coric Ouest à Guer d'environ 456 m² à extraire de la parcelle YA 365, au prix de 45 € HT/m²,**
- **LE FAIT DE CONDITIONNER cette vente à la signature d'un compromis de vente dans les six mois suivant cette décision, faute de quoi cette dernière sera déclarée caduque,**
- **L'AUTORISATION de la présidente, ou de son représentant, à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.**

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260625-C2026_073B-DE

Le Conseil Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
La Présidente
Madame STRICOT Gaëlle

